

PARCOURS DU CANDIDAT À LA VAE



Accueil information
Points Relais Conseil VAE

- Confirmation
- Choix du diplôme
- Obligation de s'inscrire à 1 réunion d'information au DAVA de son domicile pour ES- CESF-ETS-ME

Demande de dossier de recevabilité*
(livret 1)
Au DAVA de son Département ou ASP selon les diplômes
*autorités certificatrices

Etude et décision de la recevabilité de la demande

OUI

NON

Notification de recevabilité
Remise au candidat du dossier (livret 2)

Rejet motivé

Elaboration du dossier de la VAE
(livret 2)
Travail personnel du candidat

Accompagnement du candidat**
EPSS
** facultatif

Dépôt du livret 2
Autorité certificatrice
DAVA ou ASP selon les diplômes

Sortie du dispositif VAE

Etude du dossier par le jury

Validation totale
Obtention de la certification visée

Convocation du candidat
Un entretien individuel avec le jury

Aucune validation

Complément de formation
Certification par module de formation

Validation partielle

Complément d'expérience
Nouvelle demande de VAE